



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 21 NOVEMBRE 2016**

**1° - PERSONNEL**

**A. Absences pour maladie**

1. Prise d'acte du relevé des mises en disponibilité.
2. Prise d'acte des statistiques d'absentéisme.
3. Prise d'acte de l'évolution comparative cadre/effectif.

**B. Accidents du travail**

1. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
2. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
3. Acceptation d'accidents de travail.

**C. Congés**

1. Prise d'acte de congés exceptionnels et de circonstances.
2. Fixation du calendrier des jours fériés et compensatoires conformément aux statuts administratifs.
3. Octroi de congé pour motifs impérieux d'ordre familial :
  - a. Octroi d'un congé (non rémunéré) pour motifs impérieux d'ordre familial à un agent administratif du 3 au 5 octobre 2016, afin de prendre soin de son mari.
  - b. Octroi d'un congé (non rémunéré) pour motifs impérieux d'ordre familial à un sapeur-pompier professionnel les 31 octobre et 1er novembre 2016, afin d'assurer l'accueil de ses enfants durant les périodes de vacances scolaires.
4. A la demande de l'intéressé, décision, d'une part, de rapporter la décision du 20 juin 2016 d'octroyer une absence de longue durée pour raisons personnelles à un sapeur-pompier professionnel du 1er novembre 2016 au 31 janvier 2017, et d'autre part, d'accorder à ce dernier une interruption de carrière, dans le cadre du régime général, pour une durée de 3 mois, du 1er novembre 2016 au 31 janvier 2017.
5. Autorisation de la réduction à mi-temps de la carrière professionnelle d'un caporal professionnel dans le cadre d'un congé parental pour son fils, pour une durée de 6 mois à partir du 1er février 2017.

## **D. Traitements**

1. Fixation du calendrier des paiements des rémunérations 2017.
2. Prise d'acte de l'octroi de l'allocation de fin d'année 2016 (paiement fixé au 16 décembre 2016).

## **E. Pensions**

1. Prise d'acte de l'approbation, par le SFP, de l'admission à la pension de retraite de de l'officier-médecin au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
2. Prise d'acte de la mise à la pension d'office pour cause d'inaptitude physique, au 1<sup>er</sup> novembre 2016, d'un sapeur-pompier professionnel en application de l'article 117 de la loi du 14 février 1961.

## **F. Formations**

1. Prise d'acte de l'attestation de participation à la formation « Brancardage en milieu difficile ».
2. Prise d'acte de l'attestation de participation à la formation « Perfectionnement technique des sauveteurs GRIMP IMP2 ».
3. Prise d'acte de l'obtention du certificat « Formateur flash over ».
4. Prise d'acte de la réussite de la formation « Focus sur la gestion des pensions des agents statutaires ».

## **2° - FINANCES**

### **Facturation**

Prise d'acte de l'identification de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI à la TVA et modification subséquente de la tarification relative à la destruction des nids d'insectes.

## **3° - MARCHES PUBLICS**

1. Décision d'attribuer le marché public ayant pour objet la fourniture de tenues d'intervention pour les secouristes-ambulanciers civils à la société SIOEN APPAREL.
2. Décision d'autoriser l'acquisition de 100 masques intégral DRAGER de type « FPS 7000 S-fix » auprès de la société DRAGER SAFETY BELGIUM (adjudicataire du marché public de fourniture d'appareils respiratoires pour la lutte contre l'incendie attribué par le SPF Intérieur).
3. Décision de confier à la SPI la gestion complète du marché de service ayant pour objet l'aménagement des douches et sanitaires du 3<sup>ème</sup> étage de la caserne centrale.

## **4° - MATERIEL**

1. Décision de de faire procéder à la réparation du véhicule autopompe semi-lourde P01 par la société KALSCHEUER.
2. de faire procéder à la réparation de l'ambulance A05 par la société KALSCHEUER.



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 NOVEMBRE 2016**

**1° - PERSONNEL**

**A. Nomination à titre définitif d'agents opérationnels**

- 1) Décision de nommer à titre définitif quatre sapeurs-pompiers professionnels, avec effet au 31 octobre 2016.
- 2) Décision de nommer à titre définitif, au 1<sup>er</sup> décembre 2016, un Secouriste-ambulancier civil.

**B. Prolongation de la nomination à titre effectif d'un caporal volontaire**

Décision de renouveler pour un nouveau terme de six ans du 1er mars 2017 au 28 février 2023, la nomination à titre effectif d'un caporal volontaire.

**C. Recrutement**

1) Prolongation de réserves de recrutement

- a. Décision de prolonger les réserves de recrutement d'ouvriers carrossiers, d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers électriciens, pour un nouveau terme d'un an à dater du 19 décembre 2016.
- b. Décision de prolonger la réserve de recrutement d'agents administratifs pour un nouveau terme d'un an à dater du 29 novembre 2016.
- c. Décision de prolonger la réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels pour une nouvelle période d'un an à dater du 11 décembre 2016.

2) Désignation de sapeurs-pompiers professionnels stagiaires

Décision de procéder à la désignation de 22 sapeurs-pompiers professionnels stagiaires issus de la réserve de recrutement pour entrer en fonction le 1er avril 2017.

**D. Bien-être au travail.**

- 1) Après avoir pris acte de l'avis motivé du Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être au travail concernant le projet de questionnaire de dépistage des risques psychosociaux au sein de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI, décision, d'une part, d'autoriser la diffusion aux membres du personnel du questionnaire de dépistage (étant entendu que le SIPPT auquel le questionnaire dûment complété devra être adressé, sera chargé de compiler l'ensemble des résultats et les analyser), et d'autre part, de soumettre les conclusions de l'analyse qui sera réalisée sur base de ce questionnaire au Comité de concertation ayant pour objet le bien-être au travail.

- 2) Après avoir pris acte de l'avis motivé du Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être au travail concernant le suivi du plan interne d'Urgence (proposition d'une liste d'agents civils qui seraient appelés à devenir EPI après formation), décision de valider la liste des personnes proposées à la formation d'Equipiers de Première Intervention ainsi que leur inscription à ladite formation.

## **2° - MARCHES PUBLICS**

- 1) Information relative aux décisions du Comité de Gestion du 21 novembre 2016 à savoir, d'une part, la décision d'attribuer le marché public ayant pour objet la fourniture de tenues d'intervention pour les secouristes-ambulanciers à la société SIOEN APPAREL, et d'autre part, la décision d'autoriser l'acquisition de 100 masques intégral DRAGER de type « FPS 7000 S-fix » auprès de la société DRAGER SAFETY BELGIUM (adjudicataire du marché public de fourniture d'appareils respiratoires pour la lutte contre l'incendie passé par le SPF Intérieur).
- 2) Décision de traiter à nouveau, sur base de l'article 26 § 1, 2°, b) de la loi du 15 juin 2006, le marché de services financiers ayant pour objet une ligne de crédit à terme fixe, par procédure négociée sans publicité avec l'adjudicataire du marché initial, et d'autre part, de solliciter l'Adjudicataire du premier marché afin qu'il communique une nouvelle offre.
- 3) Décision de traiter, sur base de l'article 26 § 1, 2°, b) de la loi du 15 juin 2006, le marché ayant pour objet la conclusion d'emprunts pour le financement des investissements inscrits au budget 2016 ainsi que les services y relatifs par procédure négociée sans publicité avec l'adjudicataire du marché initial, et d'autre part, de solliciter l'Adjudicataire du premier marché afin qu'il communique une nouvelle offre.



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 19 DECEMBRE 2016**

**1° - PERSONNEL**

**A. Absences pour maladie**

1. Prise d'acte du relevé des mises en disponibilité.
2. Prise d'acte des statistiques d'absentéisme.
3. Prise d'acte de l'évolution comparative cadre/effectif.

**B. Accidents du travail**

1. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
2. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
3. Acceptation d'accidents de travail.

**C. Congés**

1. Prise d'acte de congés exceptionnels et de circonstances.
2. A la demande de l'agent concerné, annulation de la décision du 21 novembre 2016 autorisant la réduction à mi-temps de sa carrière professionnelle (congé parental pour une durée de 6 mois à partir du 1er février 2017).
3. Décision d'accorder la prolongation de l'interruption complète de la carrière professionnelle d'un caporal professionnel dans le cadre du régime général, pour une nouvelle durée de 6 mois, du 6 janvier au 5 juillet 2017 inclus.

**D. Traitements**

1. Octroi d'évolutions de carrière.
2. Décision de confirmer l'octroi d'une allocation de diplôme suite à l'obtention d'un brevet.

**E. Formations**

1. Prise d'acte d'attestations de participation à la formation « Mise en situation d'attaque contre le feu ».

## 2° - MARCHES PUBLICS

Marché public ayant pour objet la fourniture de matériel de sport.

**Décision** d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de matériel de sport.

## 3° - MATERIEL

Remplacement d'un porte-brancard pour nacelle.

**Décision** d'autoriser la dépense en vue du remplacement du porte-brancard de la nacelle de l'auto-échelle E04 auprès de la société FIRE TECHNICS NV.

## 4° - DIVERS

**Décision** d'adhérer à la centrale de marchés du Département « Technologies de l'Information et de la Communication de la Région wallonne ».

\*\*\*

<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR B DU 19 DECEMBRE 2016</b></p>
--

## 1° - PERSONNEL

### A. Formations

1. Prise d'acte d'attestations de participation à la formation « Mise en situation d'attaque contre le feu ».



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2016**

**1° - PERSONNEL**

**A. Prolongation du stage de recrues sapeurs-pompiers professionnels**

Décision de prolonger le stage de cinq sapeurs-pompiers professionnels, pour une durée de 6 mois du 31 octobre 2016 au 30 avril 2017.

**B. Recrutement.**

Appel à mobilité au grade de capitaine professionnel : annulation.

Décision d'annuler le lancement de l'appel à candidature pour l'emploi vacant de capitaine professionnel ouvert à la mobilité.

**C. Statuts du personnel.**

1) Désignation à des fonctions supérieures

Prolongation de la désignation de deux sergents professionnels pour exercer les fonctions supérieures d'adjudant professionnel pour un deuxième terme de 6 mois à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

2) Demandes d'activités complémentaires et/ou volontariat dans une autre zone

Suite à l'introduction par 1 pompier professionnel d'une demande de dérogation, décision de lui accorder l'autorisation d'exercer l'activité complémentaire déclarée.

**D. Maladies professionnelles.**

Décision de prendre acte des conclusions notifiées par le Fonds des Maladies Professionnelles dans le cadre de la demande introduite par un sergent professionnel en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation.

**2° - MARCHES PUBLICS**

Information relative à une décision du Comité de Gestion du 19 décembre 2016 :

Prise d'acte de la décision du Comité de Gestion d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de matériel de sport.

### 3° - FINANCES

#### Règlement sur la tarification des prestations payantes de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI : indexation de la tarification et autres adaptations diverses.

##### Décision :

- d'approuver, en application de l'article 8 du règlement sur la tarification des prestations payantes de la zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI arrêté par délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2015, l'adaptation des montants repris aux articles 4 et 5 dudit règlement, en fonction du dernier indice des prix à la consommation en vigueur, à savoir novembre 2016 ;
- de modifier les articles 3 et 7 du règlement afin de remplacer l'appellation « l'IILE-SRI » par les termes « la zone » et de modifier l'article 9 du règlement afin de remplacer l'appellation « l'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs » par « LIEGE ZONE 2 IILE-SRI » ;
- de fixer la date d'entrée en vigueur des modifications du règlement sur la tarification des prestations payantes de la zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI au 1er janvier 2017.